

Procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 septembre 2011 Buffet de la gare de Lausanne – Salle des cantons

80 personnes étaient présentes (la liste est à disposition, sur demande, au Secrétariat).

La séance commence à 20h20. Laurent Rebeaud, Vice-président des Verts vaudois, ouvre la séance. Il annonce les excusés ainsi qu'une liste va circuler afin que les personnes qui le souhaitent puissent s'inscrire pour ne désormais plus recevoir que des convocations par Email et ainsi économiser le papier.

Point 1

Elections des scrutateurs

Anne Baehler Bech et Vassilis Venizelos acceptent d'être scrutatrices et scrutateurs.

Point 2

Election complémentaire au Conseil d'Etat

1. Point de situation par le président de séance.

6 septembre : décès de Jean-Claude Mermoud. Suivent un désarroi, une incertitude et des difficultés à considérer la suite. Après le temps du deuil, la candidature de Daniel Rossellat nous a pris de vitesse. Après des réflexions pas simples, le Bureau des Verts VD s'était fait à l'idée de soutenir ce candidat, très proche de nous.

Mais surprise : Daniel Rossellat a finalement renoncé à être candidat. Le Bureau s'est alors à nouveau réuni et a décidé qu'il serait dans l'intérêt des Verts de présenter un-e candidat-e à cette élection complémentaire pour, pourquoi pas, obtenir un 2^{ème} siège mais surtout faire barrage à l'UDC qui est devenu un parti dur et xénophobe, contraire à nos valeurs. Cette décision a été communiquée par voie de presse le 20 septembre. Laurent Rebeaud relit le communiqué en question.

Les candidatures furent donc ouvertes, via les président-e-s de section et sur notre site Internet.

Personne ne s'est manifesté mais il y avait 2 candidat-e-s potentiel-le-s au Bureau. Tous deux se préparent depuis un certain temps à se mettre à la disposition du Mouvement pour briguer une telle élection.

Comme ces 2 personnes étaient concernées au premier chef, elles se sont récusées. Cela explique que Laurent, le dernier vice-président restant, préside ce soir cette assemblée.

Depuis, un élément a changé : Yves Ferrari a décidé de retirer sa candidature, laissant la place à Béatrice comme candidate unique du Bureau. Il n'a néanmoins pas participé aux discussions du groupe de travail (Bureau moins Yves et Béatrice), restant potentiellement intéressé par l'échéance de 2012 et cette Complémentaire y est reliée.

La discussion ce soir est particulière car nous ne savons pas ce soir si notre Conseiller d'Etat se représentera en mars prochain ou non, et nous sommes toujours en discussion avec nos partenaires habituels du PS et de la gauche pour savoir ce qu'ils comptent faire. Nous ignorons encore également l'identité du candidat de l'UDC pour cette élection. Il subsiste donc nombre d'inconnues mais le Bureau a décidé de maintenir cette séance car elle était déjà convoquée...mais il faut bien que quelqu'un sorte du bois en premier.

Quelques recommandations encore :

- Merci d'être bref/brève lorsque chacun-e prend la parole
- Discipline de langage et maîtrise des émotions ce soir : une de nos valeurs est de ne pas combattre des personnes ou des institutions mais des idées donc éviter de discréditer qui que ce soit.

2. Débat d'entrée en matière sur la question de principe : les Verts doivent-ils présenter un candidat ou une candidate à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat ?

Le Bureau des Verts vaudois favorise cette orientation mais elle doit être confirmée par l'assemblée.

Discussion

-*Vincent Rossi* : cette question entérine-t-elle d'entrée que s'il y a une candidature unique ce sera forcément une Verte ? Non, notre candidate devra être soutenue par l'ensemble de l'alliance

Rose-Rouge-Verte. Pour l'instant nous en votons que sur un principe. *Mais si on dit oui maintenant, pourrait-on encore après la retirer au profit d'une candidature socialiste, au besoin ?* Oui.

-Nkiko Nsengimana : une analyse a sans doute été faite des précédentes situations de complémentaires. Merci de partager le fruit de ces réflexions. L'analyse faite par le Bureau n'a pas permis de trouver de situation comparable à celle d'aujourd'hui. Une candidature aujourd'hui aurait pour visée de s'opposer à une candidature d'une personne de la ligne dure de l'UDC. Historiquement, il semblerait qu'une fois lors d'une générale un siège Radical ait été remplacé par un Socialiste. Lors de l'élection de François en remplacement de Philippe Biéler il a aussi été élu grâce à un engouement anti-Zysiadis donc une complémentaire est une élection assez ouverte. Pour le fond de la question : lancer une candidature pousse quelque peu les UDC à présenter une candidature moins dure, ce qui est déjà en soi une petite victoire, même si cela rend du coup l'élection de notre candidate plus difficile.

-Sandrine Bavaud : pourrait-on encore savoir à quel pourcentage de chance nous pourrions avoir une candidate élue au final ? Et où en sommes-nous dans nos négociations avec le PS notamment ? Pour le pourcentage, il reste encore trop d'inconnues pour en avancer un ! En fait, l'objectif stratégique du Bureau est ici que notre Mouvement ait dans les meilleurs délais possibles 2 candidat-e-s au Conseil d'Etat, dont au moins 1 femme. Cette stratégie ne peut être appuyée par des analyses chiffrées. *Des contacts ont-ils été pris avec la Droite ?* Non, rien d'organisé.

-Claudine Dind : comme l'UDC risque de présenter un candidat très marqué à droite, il est évident que nous devons lancer quelqu'un !

-Si c'est demandé, un vote final sera demandé sur les conclusions auxquelles nous avons abouti.

-Christian van Singer : il est bien de rappeler l'objectif des 2 sièges au Conseil d'Etat. Si un UDC est élu maintenant, il sera bien sûr difficile de le déloger en mars. Idem pour un-e Socialiste.

-Sandrine Bavaud : il faut mesurer les risques de lancer Béatrice maintenant car nous risquons de mettre en danger Béatrice et cela fait longtemps que nous voulions profiler une femme pour ce poste.

-Cédric Pillonel : nous avons beaucoup parlé de chiffres et de stratégies mais c'est une situation de complémentaire et les Vaudois-es ont le droit d'avoir un choix pour faire basculer le Canton à gauche.

-Daniel Brélaz : il n'y a jamais aucune garantie de gagner quand on part à la bataille. Nous sommes là en présence d'un billard kaléidoscopique ! La seule chose sûre : le peuple vaudois à droit à autre chose qu'à une élection tacite.

➔ Vote : l'assemblée vote à l'unanimité en faveur d'une candidature verte à l'élection complémentaire !

3. Si la réponse est « oui », désignation du candidat ou de la candidate (à ce stade, la seule candidature confirmée est celle de Béatrice Métraux)

Il s'agit maintenant de choisir le ou la candidat-e. La seule déclarée est Béatrice Métraux.

Béatrice commence par se présenter et motiver sa candidature. Le principe qui anime sa vie depuis longtemps est qu'elle n'est ni pessimiste, ni optimiste mais déterminée. Ce sont des paroles de Jean Monet. Déterminée à ce qu'une alliance des forces verts et de la gauche fasse basculer la majorité de ce Canton. C'est un élan républicain (cela vient peut-être de ses origines françaises amis aussi des débats, notamment au Grand Conseil où elle a entendu, par exemple, mardi dernier, un UDC traiter un syndicat « de merdre ». Cela suffit ! On doit y aller ! Elle était déjà déterminée en 2002 quand elle s'est présentée à la Municipalité de Bottens. Elle fut élue et en mai 2011 : une femme, universitaire, étrangère et verte dans cette petite commune à droite, menée par des hommes, de tradition rurale. Cette détermination l'aidera car ce sera difficile. Il faut être humble. Les chances de réussite sont difficiles à évaluer mais elle se battra avec détermination. Le peuple vaudois est prêt à emprunter une autre voie. C'est le moment pour nous ! Elle est chez les Verts depuis 2004-2005. C'est Yvan Rytz qui l'avait accueillie. Depuis 2007, elle est députée du Gros-de-Vaud et, depuis quelques mois, syndique de Bottens. Depuis un an et demi, elle est aussi cheffe de groupe des député-e-s verts. Elle s'est engagée pour les éoliennes, contre Mühleberg, pour les toits verts, les transports publics. Elle s'engage aussi pour l'agriculture. Elle est aussi active dans le domaine des finances et de la santé. Elle est responsable

du Département de l'action humanitaire et sociale dans sa commune et siège à la commission des finances. Elle est au Bureau des Verts VD depuis 2007. Elle forme un couple infernal avec Yves Ferrari. Son programme électoral : notre crédo, le programme des Verts CH et VD. A la ville, elle a 56 ans, elle est mariée et est mère de 3 garçons adultes. Un fils agriculteur, un fils fait des études d'ingénieur agronome à Berne et le dernier essaye d'être au gymnase. Son mari est ingénieur forestier, aussi une passion pour elle. Béatrice dit qu'elle privilégie l'option d'une candidature qui doit être confirmée et non va-t-en-guerre car les discussions avec nos alliés, socialistes notamment, doivent encore aboutir. Et nous en pourrions inverser la tendance dans ce Canton qu'en nous liant avec nos alliés. Elle recommande de suivre la proposition a). L'alliance verte-rose et rouge a également beaucoup profité au Canton et elle mérite donc d'être consolidée. Béatrice est déterminée, et aussi déterminée à rassembler les forces en question.

Yves Ferrari parle ensuite. Il commence par parler de sa vie privée : il est marié et père de 2 enfants. Il s'occupe de ses enfants. Architecte et sociologue, il travaille aussi chez les forestiers bûcherons à qui il donne un cours. En 2022, il a eu l'occasion de rentrer au Conseil communal mais il a laissé sa place à Adèle Thorens, qui avait obtenu 3 voix de moins que lui. Il fut élu en 2002 au Grand Conseil. Entre 2003 et 2008, il a présidé la section de Lausanne et a pu mener les Lausannois-es vers de jolis succès. En 2007, il fut réélu au Grand Conseil et est depuis à la commission de gestion et s'occupe du DSE. En 2008, il a cédé sa place de président de la section de Lausanne à Natacha Litzistorf car il y avait alors l'occasion unique de faire élire une femme à ce poste. En 2009, il fut élu président des Verts VD. Il a alors activé le travail du Bureau et a coordonné plusieurs campagnes déjà. Il s'est engagé dans le domaine énergétique, notamment. Yves pensait quand il a été nommé président que les femmes y gagneraient aussi et Yves avait alors dit à Béatrice que si elle voulait briguer le Conseil d'Etat il la laisserait le faire. Béatrice a fait un excellent travail et a redynamisé le groupe des député-e-s. Alors, on dit d'ailleurs jamais 2 sans 3 (c'est peut-être la fin d'un cycle ?), il laisse Béatrice briguer ce poste : elle est déterminée, elle a une grosse capacité de travail et a beaucoup d'atouts, non seulement pour être une bonne candidate mais aussi, le cas échéant, pour être une excellente Conseillère d'Etat. Il remercie celles et ceux qui l'ont soutenu et l'auraient vu à ce poste, ça l'a touché.

➔ Vote : l'assemblée élit Béatrice par acclamation et Laurent la remercie pour son courage !

4. Définition du mandat donné au Bureau pour la mise en œuvre des décisions sur les points 2&3.

Le Bureau soumet à l'assemblée l'alternative suivante :

a) le candidat ou la candidate désigné-e par l'assemblée générale n'est pas inscrit-e immédiatement comme candidat-e officiel-le des Verts, pour donner le temps au Bureau de poursuivre avec ses partenaires de l'alliance rose-rouge-verte l'exploration d'éventuelles pistes permettant à cette alliance de soutenir une candidature unique à l'élection complémentaire. Si cette exploration ne donnait aucun résultat, le candidat ou la candidate désigné-e par l'assemblée générale serait inscrit-e comme candidat-e officiel-le des Verts.

b) le candidat ou la candidate désigné-e par l'assemblée générale est inscrit-e immédiatement comme candidat-e officiel-le des Verts.

Béatrice ayant clairement dit qu'elle favorisait l'option a) donc Laurent propose de retirer purement et simplement l'option b).

Réactions :

-Christian van Singer: il en faut pas discuter qu'avec nos allié-e-s de gauche mais aussi avec le Centre

-Luc Recordon: il est enchanté de la candidature de Béatrice car il a vu combien en si peu de temps elle a su imposer le respect au Grand Conseil. Il est fier de lui avoir suggéré de déposer sa candidature au Grand conseil il y a presque 5 ans. Son élection à la municipalité de Bottens, et en particulier son accession à la syndiculture, étaient remarquables. Elle vient de loin mais s'est parfaitement implantée. Il s'agit donc d'une candidature forte. Remerciements à Yves de tout el travail effectué comme président et pour el sacrifie de ses ambitions personnelles. Mais pour évidente que soit la candidature de Béatrice, il est extrêmement important que l'option a) soit sélectionnée. Il eût été souhaitable que l'assemblée ait eût lieu plus tard car cela pourrait donner une impression de pression que nous en souhaitons pas. Cela fait 20 ans que le Canton profite grandement de l'alliance rose-verte, il faut que cela continue.

-Alberto Mocchi engage tout le monde à soutenir Béatrice en mouillant encore plus nos t-shirts car elle le méritera si elle part.

Laurent précise que nous ne savons pas quels seront les fruits des négociations avec nos alliés, ni quelle sera la décision de notre Conseiller d'Etat demain donc il est nécessaire d'adopter dès maintenant une position de combat. La candidature de Béatrice Métraux est une candidature de combat et l'objectif est de la profiler pour qu'elle soit ensuite la candidate naturelle gagnante en mars prochain.

-Fabrice de Icco: demande de tout de même discuter de la proposition b), puisqu'elle était annoncée au menu! Et si les Socialistes proposent un-e candidat-e à eux, que faisons-nous? Retirons-nous la candidature de Béatrice?

-Christian van Singer: proposition de re-convoquer une assemblée très rapidement dans le cas où la candidature de Béatrice devait tomber car les Socialistes tenaient à une candidature socialiste, ou pour une autre raison. Laurent préférerait que l'AG donne mandat au Bureau de gérer cela au mieux.

-Daniel Brélaz: le dépôt des candidatures est le 10. La seule possibilité pour une AG supplémentaire serait le samedi 8, en tenant compte des dates déjà retenues par les autres formations pour leurs AG respectives. L'idée ce soir est que nous avons une bonne candidate mais qu'un « super Rossellat » pourrait apparaître, ou une autre candidature qui nous ferait penser qu'elle serait meilleure et il faut donc laisser au Bureau des Verts VD la latitude de poursuivre les négociations avec nos allié-e-s pour aller au bout de celles-ci. Il est toujours plus facile de mener des négociations en petit comité plutôt que dans une large assemblée.

Personne ne reprend à son compte la proposition b) rejetée par le Bureau.

| |
|---|
| ➔ Vote sur la variante b) : l'assemblée vote en faveur à la majorité, sans abstentions mais avec 3 abstentions. |
|---|

Nous avons donc désigné une candidate au Conseil d'Etat mais laissé la porte ouverte à des négociations menées par le Bureau avec nos allié-e-s.

Point 3

Divers

-Demande de respecter le langage épïcène !

-Rappel que des stands ont actuellement lieu donc ne pas oublier de récolter des signatures pour notre initiative « Pour une économie verte » ainsi que celle pour la sortie du nucléaire. Concernant cette dernière, ce n'est pas parce que le Parlement fédéral a fait un pas hier dans cette direction, la mémoire politique est courte et la décision finale dépendra du nouveau parlement donc il faut continuer à maintenir la pression afin de garantir que cette sortie du nucléaire se fasse comme prévu (Clément Tolusso rappelle l'exemple du GSSA qui a retiré son initiative contre les avions de combat et qui s'en mord les doigts aujourd'hui). Recommandation aussi d'aller visiter le site www.avenirensemble.ch où il est possible de s'inscrire à un Comité de soutien, recommandé par Luc.

-Vigousse publie samedi un livre sur l'UDC avec des infos très intéressantes et que nous ne connaissons pas toutes déjà.

-Christian van Singer remercie Alberto qui est en train de coordonner la campagne qui est actuellement menée. Aller voir notre site Web pour l'agenda et voir tous les événements organisés actuellement. Un très bon score au National permettra aussi de booster la candidature de Béatrice !

La séance est levée à 21h50.